

NOCES D'ARGENT

Lorsqu'une institution a vécu un quart de siècle, elle a droit de s'arrêter un moment et de jeter un coup d'œil en arrière pour contempler l'œuvre accomplie. 25 ans c'est peu en soi, mais c'est beaucoup dans le temps.

Le 25 août 1863, le Rév. M. Dufour aujourd'hui curé du Coteau du Lac, installait dans cette même paroisse les Sœurs de la Providence. Cette institution ayant vécu 25 ans vient de célébrer ses noces d'argent.

Nous avons admiré en cette circonstance, et le pasteur, et la famille religieuse et la paroisse du Coteau.

Le Rév. M. Dufour fit, dans son instruction, l'éloge de la charité. Les enfants et les élèves des religieuses, dans leur petite séance, nous firent l'histoire de la fondation et de ses développements ; on appuya avec raison sur le dévouement de M. le Curé, sur la charité des Dames du Coteau et des paroisses voisines, et sur les grandes libéralités de l'illustre famille de Beaujeu (1).

On ne lira pas sans intérêt le tableau des œuvres accomplies :

Vieilles infirmes.....	450
Vieillards	32
Orphelines	700
Malades à domicile.....	12,000
Visites à domicile.....	120,000
Veilles.....	15,000
Elèves externes.....	3,026
Elèves pensicnnaires.....	376

(1) Madame la comtesse de Beaujeu fit inviter, à ses frais, pour la circonstance, les 13 religieuses, anciennes élèves, éparses ici et là.